

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND VILLEFRANCHOIS

Modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Villefranche de Rouergue

Par arrêté n°2018/045 du 23 novembre 2018 est ordonnée l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Villefranche de Rouergue.

Les principaux objectifs de cette modification sont les suivants :

- Limiter la création de logements collectifs en zone pavillonnaire éloignée du centre-ville, afin de les recentrer autour du cœur de ville,
- Mieux réglementer la création de nouveaux commerces en zone pavillonnaire, afin de contenir le développement commercial en-dehors des secteurs favorisés par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Monsieur Christian MAZENQ, domicilié à Le Bourg, QUINS (12800) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera du **10 décembre 2018 9h00 au 10 janvier 2019 12h00 inclus**, aux jours et horaires habituels d'ouverture :

- au **siège de la Communauté de Communes, Bâtiment Interactis**, chemin de Treize Pierres à **Villefranche de Rouergue**,
- à la **Mairie de Villefranche de Rouergue**, promenade du Giraudet.

Le dossier d'enquête et toute information relative à l'enquête publique sont consultables :

- sur support papier, au siège de la Communauté de Communes et à la mairie de Villefranche de Rouergue, aux jours et horaires habituels d'ouverture ;
- sur le site internet de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois (www.grandvillefranchois.fr).

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Villefranche de Rouergue :

- le vendredi 14 décembre 2018 de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 9 janvier 2019 de 14h00 à 17h00 ;
- le jeudi 10 janvier 2019 de 09h00 à 12h00.

Chacun pourra transmettre ses observations ou propositions au commissaire enquêteur pendant la durée de l'enquête et de telle sorte qu'elles lui parviennent au plus tard à la clôture de l'enquête, par les moyens suivants :

- sur les registres d'enquête disponibles au siège de la Communauté de communes et à la Mairie de Villefranche de Rouergue ;

- par courrier adressé à Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'une des adresses suivantes : Communauté de Communes, Bâtiment Interactis, Chemin de Treize Pierres BP 421 12204 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE ; Mairie de Villefranche de Rouergue, promenade du Giraudet, BP 392, 12200 Villefranche de Rouergue ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@grandvillefranchois.fr

Un poste informatique sera également mis à disposition du public en mairie et au siège de la Communauté de communes aux jours et heures d'ouverture habituelles afin d'accéder librement et gratuitement au dossier d'enquête publique et de transmettre des observations par voie électronique (courriel ou e-registre).

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, auprès de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Toute observation, tout courrier, courriel ou documents réceptionnés après le 10 janvier 2019 12h00 ne pourra pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an au siège de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois et sur le site Internet du Grand Villefranchois (www.grandvillefranchois.fr).

A l'issue de l'enquête, la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Villefranche de Rouergue sera éventuellement ajustée pour tenir compte des avis des personnes publiques associées (jointes au dossier d'enquête), des observations du public formulées pendant l'enquête publique et du rapport et conclusions du commissaire enquêteur, puis le projet sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire du Grand Villefranchois.

Toute information sur la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Villefranche de Rouergue peut être obtenue auprès de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois.

Le Président, Serge Roques